

Temps partagé : plus de 4% de publications d'offres en 2016 mais seulement 5% de positions managériales

Le méta-moteur de recherche d'emploi Joblift étudie les offres d'emploi en temps partagé en France

Berlin/Hambourg, le 12 juillet 2017 – Le méta-moteur de recherche [Joblift](#) s'est intéressé aux offres d'emploi en temps partagé publiées depuis janvier 2016. Le temps partagé consiste à travailler à temps partiel en partageant un poste avec quelqu'un, ou bien intervenir chez plusieurs entreprises. En France, ce type de contrat concerne essentiellement (36%) l'hôtellerie-restauration et la santé. Même si ce type de contrat augmente (+ 4% en 18 mois), seuls 5% des annonces publiées offraient des postes managériaux. Sur ce point, la France se distingue de ses voisins britanniques ou allemands qui utilisent le temps partagé différemment. Par ailleurs, l'étude révèle que la majorité des postes concernés par le temps partagé, sont « féminins ».

Une augmentation des annonces de temps partagé de 4%

Le nombre d'offres d'emploi en temps partagé publiées s'élève à 10 400 les 18 derniers mois. Les contrats de temps partagé concernent essentiellement les métiers de l'hôtellerie et de la restauration avec 23% des offres totales. Les serveurs (35%) et les cuisiniers (20%) bénéficient le plus de ces contrats. La santé occupe la deuxième place avec 13% d'offres. Les médecins représentent la majorité (34%) de ces contrats, suivi des infirmiers (23%). Les métiers administratifs et d'accueil arrivent troisième avec 10%, dont principalement pour des postes d'assistants administratifs (12%) et des comptables (11%).

Le temps partagé, une solution emploi fiable

Les contrats en temps partagé sont à 80% des CDI et 17% de CDD, ce qui prouve que cette solution crée de la sécurité pour les salariés et les entreprises. Surtout pour le secteur de l'hôtellerie et restauration où la saisonnalité a un impact majeur sur l'emploi, et le turnover est important. On remarque par ailleurs que plus de 60% des métiers concernés par le temps partagé sont majoritairement féminins (plus de 70% des postes occupés par des femmes) selon les chiffres de [l'Insee et du Ministère du Travail](#).

Seulement 5% de positions managériales en temps partagé en France, contrairement à l'Allemagne et au Royaume-Uni

Même si l'on traduit le travail à temps partagé par *jobsharing*, la pratique et les postes sont différents chez nos voisins européens.



En Allemagne par exemple, 15% des entreprises ont recours au *jobsharing*, selon une étude Robert Half de décembre 2014. Cependant, en Allemagne, le *jobsharing* s'adresse essentiellement aux managers (plus de la moitié des postes, selon une étude [Joblift Allemagne de juillet 2016](#)) souhaitant travailler ou reprendre une activité professionnelle, tout en restant flexible.

En France, on recense à peine 5% d'offres pour des positions managériales en temps partagé. Ces offres concernent principalement les postes de Directeur commercial (36%) et Directeur des ressources humaines (17%). Néanmoins, les positions sont plus mixtes puisque, toujours selon l'Insee, 70% d'hommes occupent les positions de Directeur commercial et plus de la moitié des DRH sont des femmes.

Au Royaume-Uni, 48% des entreprises britanniques pratiquent le *jobsharing*, au même sens que l'Allemagne avec 59% des postes occupés par des femmes.

A propos de Joblift :

Joblift est un méta-moteur de recherche mettant actuellement en ligne plus d'un million d'offres d'emploi. Le site est présent en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Pays-bas, et travaille avec une centaine de sites partenaires. La technologie et l'accompagnement des candidats restent une des priorités. Créé en 2015 par Lukas Erlebach et Malte Widenka, Joblift emploie une cinquantaine de personnes réparties entre Hambourg et Berlin.

Contact presse

Mathilde Brygier

PR Manager France

+33 977 552 568

mathilde.brygier@joblift.fr

Joblift GmbH

Leuschnerdamm 31

10117 Berlin

joblift.fr/presse